

# Le nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles : 2000-2002 Présentation et premiers résultats

Jean-Paul JACOB et Anne WEISERBS <sup>1</sup>

*Forte d'une centaine d'espèces, l'avifaune nidificatrice de la Région de Bruxelles-Capitale a sensiblement évolué depuis la réalisation du premier atlas régional entre 1989 et 1991. Ce nouveau projet, qui s'inscrit dans le cadre d'un inventaire atlas des trois régions du pays, permettra de faire le point sur la répartition et l'abondance de la plupart des espèces, y compris des exotiques introduits.*

## Introduction

Le premier atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles a été réalisé entre 1989 et 1991 (RABOSÉE *et al.*, 1995). L'avifaune de Bruxelles a cependant fortement évolué depuis. En effet, le programme de surveillance (e.a. WEISERBS & JACOB, 1998) a notamment mis en évidence des progressions, l'apparition de nouvelles espèces mais aussi des déclinés marqués. Parmi ceux-ci figurent le recul des hirondelles et du Moineau domestique en ville mais aussi l'accentuation du déclin de plusieurs espèces en forêt de Soignes où le Pipit des arbres, le Rougequeue à front blanc et le Pouillot siffleur ne se rencontraient plus que de manière anecdotique (moins de 5 cantons/16 km<sup>2</sup>), tandis que le Coucou, la Tourterelle des bois, et le Lorient en ont complètement disparu dès 1996.

La réalisation d'un nouvel atlas, c'est-à-dire d'un nouvel inventaire général de l'avifaune nicheuse, se justifie donc, afin d'évaluer au mieux l'ampleur des changements survenus. De plus, ce nouvel atlas s'intègre dans le contexte de la réalisation des atlas régionaux qui couvriront la Belgique d'ici 2005 (Atlas de Flandre 2000-2003, Atlas de Wallonie 2001-2005 - VERMEERSCH & ANSELIN, 2000; JACOB, 2000). Les résultats de la Région de Bruxelles-Capitale pourront, de ce fait, être replacés dans un contexte biogéographique élargi, en dépit de l'utilisation de mailles de travail régionales différentes et non superposables.

---

(1)Centrale Ornithologique Aves, 36 rue de la Régence, B - 4000 Liège. Adresses de télé-travail : Jean-Paul Jacob : 7 rue Janquart, 5081 Meux, tél. 081.569169, e-mail [jp-jacob@yucom.be](mailto:jp-jacob@yucom.be); Anne Weiserbs : 106 bte 1 rue de la Station, 1457 Walhain, tél. 010.656487, e-mail : [a.weiserbs@skynet.be](mailto:a.weiserbs@skynet.be).

## Objectifs du nouvel atlas bruxellois

Le projet vise à établir la répartition et à évaluer l'abondance de tous les oiseaux nicheurs (espèces exotiques incluses) au sein des 19 communes de la Région bruxelloise, soit un territoire d'environ 162 km<sup>2</sup> (Fig. 1). Il veillera en outre à effectuer les comparaisons qui s'avéreront pertinentes avec le premier atlas (Rabosée *et al.*, 1995), afin de dégager les grandes lignes de l'évolution de l'avifaune nicheuse. L'atlas permettra aussi d'actualiser la liste rouge des espèces menacées ainsi que de fournir des éléments utiles à la gestion de l'espace régional et à la poursuite des programmes de surveillance.

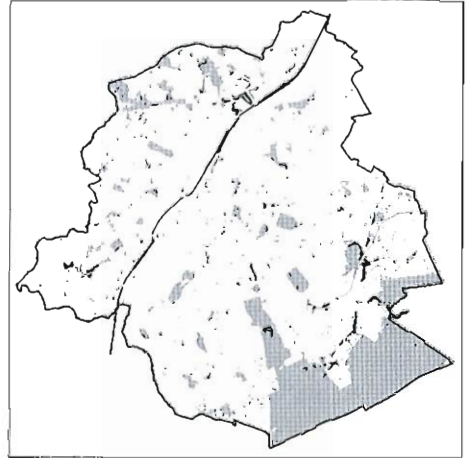


Fig. 1 : Région de Bruxelles-Capitale; massifs forestiers et parcs : gris; zones humides et canal : noir. - Limits of the Brussels Region; woods and parks : grey, wetlands and channel : black.

### Description succincte du projet

**Trame** : Le territoire est fractionné, comme pour le premier atlas, en carrés de 1 km de côté, selon la trame de l'atlas urbain 'De Rouck' (n = 192 carrés, dont certains partiellement bruxellois). Il s'agit donc d'une trame fine qui permet des inventaires minutieux et une bonne définition des répartitions des oiseaux. L'usage de la même trame se justifie évidemment pour permettre les comparaisons avec l'atlas précédent.

**Période** : Les recherches de terrain couvrent les saisons de nidification 2000 à 2002. Celles-ci s'étendent sur une grande partie de l'année, depuis les cantonnements hâtifs observés dès le début de l'hiver, ou même en automne, chez des sédentaires (Chouette hulotte par exemple) jusqu'aux nicheurs tardifs à chercher encore en juillet-août (Faucon hobereau, Fuligule morillon, Bouvreuil par exemple).

**Espèces et types d'inventaires** : Une centaine d'espèces sont concernées (Tableau 1). En fonction de leur abondance présumée, les inventaires se décomposent en deux facettes principales :



Photo 1 - Friche en bord de voies ferrées à Etterbeek : site occupé, entre autres, par la Fauvette babillarde, l'Hypolaïs icterine et le Pouillot fitis. - Waste land along the railway in Etterbeek; notably occupied by the Lesser Whitethroat, the Melodious Warbler and the Willow Warbler. (Photo J.-P. Jacob)

- les espèces rares à peu abondantes font l'objet d'une recherche quantitative approfondie, nécessitant un nombre d'heures de terrain dépendant largement de la complexité et de la difficulté d'inventaire des milieux présents. La preuve de leur reproduction est recherchée (indices et preuves notés selon le code établi par l'European Ornithological Atlas Committee et d'usage régulier dans les Atlas des oiseaux nicheurs).
- les espèces les plus communes doivent être notées mais la preuve de leur reproduction n'est pas exigée car l'apport de cette information est jugé d'intérêt mineur puisqu'il s'agit d'oiseaux fréquents. Outre l'indication de leur présence, ces espèces font au minimum l'objet d'un échantillonnage consistant en deux relevés d'une heure en mars-avril et mai-juin, avec notation des abondances (nombre d'oiseaux cantonnés et d'oiseaux présents dans un habitat favorable à sa reproduction). Une nuance est apportée pour ce second groupe d'espèces. Certaines espèces sont en effet abondantes dans certains habitats ou secteurs de la ville et plus rares dans d'autres : par exemple la Sittelle torchepot, qui est abondante en forêt et rare au centre ville. Dans ces cas, il est demandé à l'observateur de l'intégrer d'office dans le groupe des espèces moins fréquentes et donc de la rechercher activement.

Grèbe huppé, <i>Podiceps cristatus</i> -----	R	Accenteur mouchet, <i>Prinella modularis</i> -----	E
Grèbe castagneux, <i>Tachybaptus ruficollis</i> ----	R	Rougegorge familier, <i>Erithacus rubecula</i> -----	E
Héron cendré, <i>Ardea cinerea</i> -----	R	Rossignol philomèle, <i>Luscinia megarhynchos</i> -	R
Cygne tuberculé, <i>Cygnus olor</i> *-----	R	Rougequ. à frt blanc, <i>Phoenicurus phoenicurus</i>	R
Cygne noir, <i>Cygnus atratus</i> *	R	Rougequeue noir, <i>Phoenicurus ochruros</i> -----	E
Ouette de Magellan, <i>Chloephaga picta</i> * -----	R	Traquet pâte, <i>Saxicola torquata</i> -----	R
Ouette d'Égypte, <i>Alopochen aegyptiacus</i> * ---	R	Merle noir, <i>Turdus merula</i> -----	E
Canars colvert, <i>Anas platyrhynchos</i> *-----	E	Grive litorne, <i>Turdus pilaris</i> -----	R
Canard mandarin, <i>Aix galericulata</i> * -----	R	Grive musicienne, <i>Turdus philomelos</i> -----	E
Fuligule milouin, <i>Aythya ferina</i> -----	R	Grive draine, <i>Turdus viscivorus</i> -----	R
Fuligule morillon, <i>Aythya fuligula</i> -----	R	Locustelle tachetée, <i>Locustella naevia</i> -----	R
Epervier d'Europe, <i>Accipiter nisus</i> -----	R	Rousserolle verderolle, <i>Acrocephalus palustris</i> -	E
Autour des palombes, <i>Accipiter gentilis</i> ----	R	Rouss. effarvatte, <i>Acrocephalus scirpaceus</i> --	R
Bondrée apivore, <i>Pernis apivorus</i> .-----	R	Hypolaïs icterine, <i>Hippolaïs icterina</i> -----	R
Buse variable, <i>Buteo buteo</i> -----	R	Fauvette des jardins, <i>Sylvia borin</i> -----	E
Faucon crécerelle, <i>Falco tinnunculus</i> -----	R	Fauvette babillarde, <i>Sylvia curruca</i> -----	R
Faucon hobereau, <i>Falco subbuteo</i> -----	R	Fauvette grisette, <i>Sylvia communis</i> -----	E
Perdrix grise, <i>Perdix perdix</i> -----	R	Fauvette à tête noire, <i>Sylvia atricapilla</i> -----	E
Faisan de Colchide, <i>Phasianus colchicus</i> * ---	R	Pouillot siffleur, <i>Phylloscopus sibilatrix</i> ----	R
Poule d'eau, <i>Gallinula chloropus</i> -----	E	Pouillot fitis, <i>Phylloscopus trochilus</i> -----	E
Foulque macroule, <i>Fulica atra</i> -----	R	Pouillot véloce, <i>Phylloscopus collybita</i> -----	E
Petit Gravelot, <i>Charadrius dubius</i> -----	R	Roitelet huppé, <i>Regulus regulus</i> -----	E
Vanneau huppé, <i>Vanellus vanellus</i> -----	R	Roitelet triple-bandeau, <i>Regulus ignicapillus</i> --	E
Bécasse des bois, <i>Scolopax rusticola</i> -----	R	Gobemouche gris, <i>Muscicapa striata</i> -----	E
Pigeon ramier, <i>Columba palumbus</i> -----	E	Mésange nonnette, <i>Parus palustris</i> -----	E
Pigeon colombin, <i>Columba oenas</i> -----	E	Mésange boréale, <i>Parus montanus</i> -----	E
Pigeon domestique, <i>Columba livia domestica</i> * -	E	Mésange huppée, <i>Parus cristatus</i> -----	R
Tourterelle turque, <i>Streptopelia decaocto</i> ----	E	Mésange bleue, <i>Parus caeruleus</i> -----	E
Tourterelle des bois, <i>Streptopelia turtur</i> ----	R	Mésange charbonnière, <i>Parus major</i> -----	E
Coucou gris, <i>Cuculus canorus</i> -----	R	Mésange noire, <i>Parus ater</i> -----	R
Perruche alexandre, <i>Psittacula eupatria</i> * ----	R	Mésange à longue queue, <i>Aegithalos caudatus</i> -	E
Perruche à collier, <i>Psittacula krameri</i> * -----	E	Sittelle torcheplot, <i>Sitta europaea</i> -----	E
Perruche jeune-veuve, <i>Myiopsitta monachus</i> * -	R	Grimpereau des jardins, <i>Certhia brachydactyla</i> -	E
Chouette effraie, <i>Tyto alba</i> -----	R	Etourneau sansonnet, <i>Sturnus vulgaris</i> -----	E
Chouette hulotte, <i>Strix aluco</i> -----	R	Loriot d'Europe, <i>Oriolus oriolus</i> -----	R
Hibou moyen-duc, <i>Asio otus</i> -----	R	Geai des chênes, <i>Garrulus glandarius</i> -----	E
Chouette chevêche, <i>Athene noctua</i> -----	R	Pie bavarde, <i>Pica pica</i> -----	E
Martinet noir, <i>Apus apus</i> -----	E	Choucas des tours, <i>Corvus monedula</i> .-----	R
Martin-pêcheur d'Europe, <i>Alcedo atthis</i> ----	R	Corneille noire, <i>Corvus corone</i> -----	E
Pic vert, <i>Picus viridis</i> -----	R	Moineau friquet, <i>Passer montanus</i> -----	R
Pic noir, <i>Dryocopus martius</i> -----	R	Moineau domestique, <i>Passer domesticus</i> -----	E
Pic épeiche, <i>Dendrocopos major</i> -----	E	Pinson des arbres, <i>Fringilla coelebs</i> -----	E
Pic épeichette, <i>Dendrocopos minor</i> -----	R	Grosbec, <i>Coccothraustes coccothraustes</i> ----	R
Alouette des champs, <i>Alauda arvensis</i> -----	R	Serin cini, <i>Serinus serinus</i> -----	R
Hirondelle de cheminée, <i>Hirundo rustica</i> ----	R	Verdier d'Europe, <i>Carduelis chloris</i> -----	E
Hirondelle de fenêtre, <i>Delichon urbica</i> -----	R	Chardonneret élégant, <i>Carduelis carduelis</i> ---	R
Pipit des arbres, <i>Anthus trivialis</i> -----	R	Bouvreuril pivoine, <i>Pyrrhula pyrrhula</i> -----	R
Pipit des prés, <i>Anthus pratensis</i> -----	R	Linotte mélodieuse, <i>Carduelis cannabina</i> -----	E
Bergeronnette grise, <i>Motacilla alba</i> -----	E	Bec-croisé des sapins, <i>Loxia curvirostra</i> ----	R
Berg. des ruisseaux, <i>Motacilla cinerea</i> -----	R	Bruant jaune, <i>Emberiza citrinella</i> -----	R
Bergeronnette printanière, <i>Motacilla flava</i> ---	R	Bruant des roseaux, <i>Emberiza schoeniclus</i> ---	R
Troglodyte mignon, <i>Troglodytes troglodytes</i> ---	E		



Tableau 1 - Liste des 103 espèces dont la nidification fut probable ou certaine à Bruxelles de 1989 à 1999; parmi elles, 10 introduits ou échappés (volailles exclues - identifiés par un \*). Les espèces rares à peu abondantes notées "R" sont recensées et leur reproduction doit être établie; les espèces plus communes "E" font au minimum l'objet d'échantillonnages. Des nicheurs possibles ne sont pas repris (Torcol, Tarin des aulnes). D'autres espèces nichent à proximité immédiate des limites de Bruxelles-Capitale (Faucon pèlerin, Corbeau freux). - List of the 103 species of probable or confirmed breeders in Brussels from 1989 to 1999. Among them, 10 introduced or escaped (\*), poultry excluded. The rare or not abundant species noted "R" are censused and their breeding must be proved; the more common species "E" are at least sampled. Possible breeders are not noted (Wireneck, Siskin). Other species breed close by the limits of the Region (Peregrine, Rook).

**Formulaires de terrain :** Pour les besoins de l'enquête, quatre modèles de formulaires ont été conçus. Chaque observateur reçoit, pour chaque carré, les formulaires correspondant aux deux types de relevés, un formulaire de synthèse destiné à résumer l'ensemble des résultats ainsi qu'un formulaire destiné à recueillir les observations faites ailleurs à Bruxelles. Plusieurs cartes agrandies pour la localisation des espèces rares et une notice explicative des détails pratiques sont également fournies.

**Coordination :** Le projet est coordonné par Aves dans le cadre du Programme de Surveillance de l'Etat de l'Environnement Bruxellois en cours depuis 1992, géré par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE).

## Premiers résultats

En mars 2001, un total de 151 carrés sur les 192 étaient pris en charge, soit plus de trois-quarts du territoire (Fig. 2), et 61 personnes étaient impliquées dans le projet. Les premiers résultats rentrés en automne 2000 donnent une information complète pour 24 carrés et partielle pour 30 autres (dans la majorité des cas, les deux relevés d'une heure).

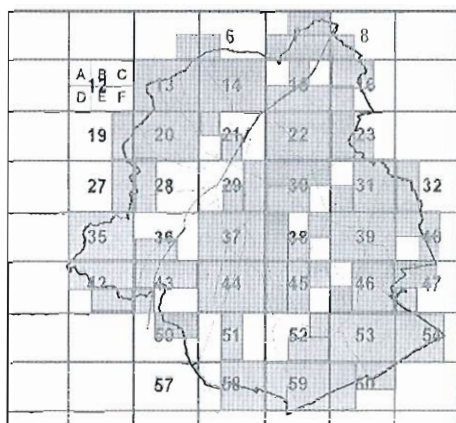


Fig. 2 - Répartition début 2001 des carrés-atlas pris en charge par les différents collaborateurs. La moitié des carrés restant à couvrir se répartissent le long d'une bande urbaine et industrielle bordant le canal Charleroi-Willebroeck. - Distribution of the atlas-squares taken over by the different collaborators. Half the remaining squares

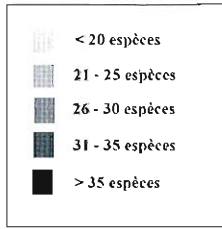


Fig. 3 - Nombres d'espèces par carré au cours des échantillons horiaires (n = 52). - Species numbers per square during the one-hour checkings (n = 52).

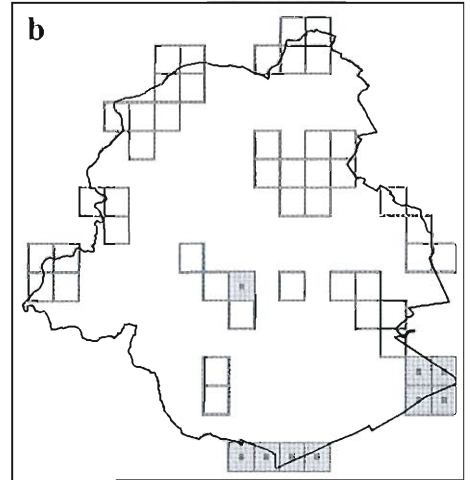
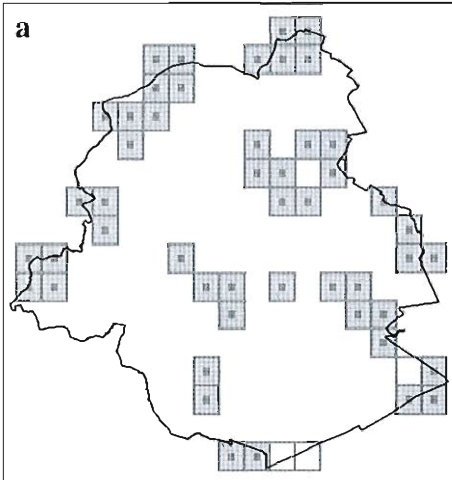
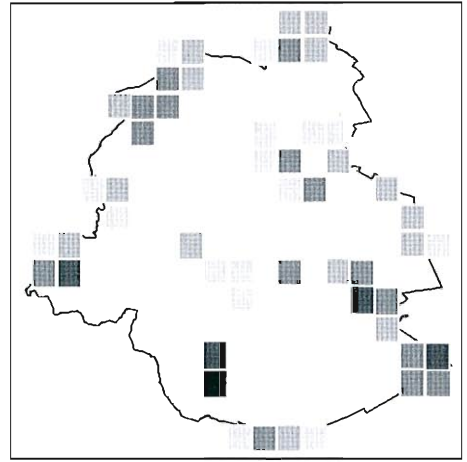


Fig. 4 - Exemples de cartographie des premiers résultats en termes de présence/absence (n = 52). Les carrés localisent les échantillons horiaires communiqués en 2000 et les grisés ceux où l'espèce a été rencontrée. La Pie bavarde (4 a) est répandue presque partout, la Mésange nonnette (4 b) est limitée aux massifs boisés, surtout la forêt de Soignes. - Cartography examples of the first presence/absence results (n = 52). The squares locate the one-hour checkings reported in 2000 and the grey squares those where the species was observed. The Magpie (4a) is widespread, the Marsh Tit (4b) is limited to forested areas, particularly the forest of Soignes.

A ce stade, il est évidemment prématuré de vouloir dégager des conclusions. Des sorties cartographiques provisoires permettent de fournir des cartes de travail et d'illustrer les répartitions, par exemple en termes de nombres d'espèces contactées (Fig. 3), de présence-absence au cours des échantillonnages d'une heure (Fig. 4 : Pie et Mésange nonnette) ou en intégrant les abondances relatives (Fig. 5 à 7). Ce second type de présentation, évidemment plus riche en informations, est proposé ci-après pour 3 espèces.

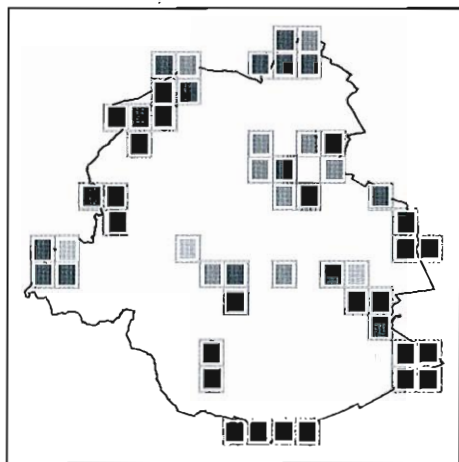


Fig. 5 - Densités relatives (nombre maximal de contacts au cours des relevés d'une heure) de la Mésange charbonnière : premiers résultats. - Comparative densities (maximal numbers of contacts during the one-hour checkings) of the Great Tit : first results.

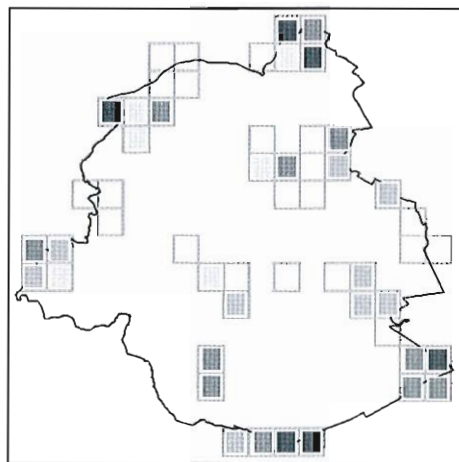


Fig. 6 - Densités relatives du Pigeon colombin : premiers résultats. - Comparative densities of the Stock Dove : first results.

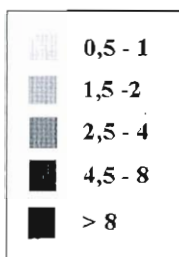
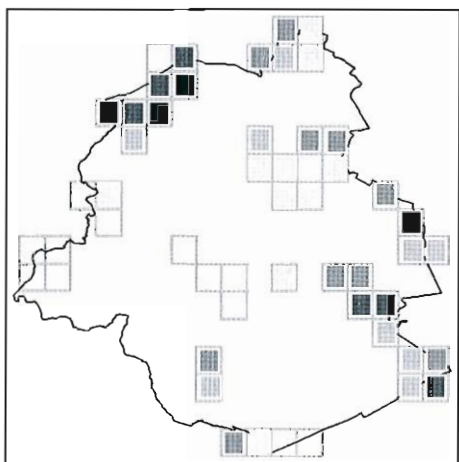


Fig. 7 - Densités relatives de la Perruche à collier : premiers résultats. - Comparative densities of the Ring-necked Parakeet : first results.



Mésange charbonnière (Fig. 5) : espèce très répandue avec une densité générale élevée, en particulier dans les zones boisées comme la forêt de Soignes et le Laerbeekbos.

Pigeon colombin (Fig. 6) : cette espèce exploite toutes les possibilités jusqu'au coeur de la ville; en forêt de Soignes, la densité peut être assez forte (6 couples au km<sup>2</sup> autour de la clairière de Notre-Dame-au-Bois, à Auderghem). Cette espèce constitue un bon indicateur de la disponibilité en grandes cavités utiles à l'avifaune et à certains mammifères (écureuils, chauve-souris arboricoles).



Photo 2 - *Grand étang de Boitsfort, occupé, entre autres, par le Grèbe huppé, le Fuligule morillon, le Cygne tuberculé et la Rousserolle effarvate.* - *The "Grand étang" of Boitsfort, notably occupied by the Great Crested Grebe, the Tufted Duck, the Mute Swan and the Reed Warbler.* (Photo J.-P. Jacob)

Perruche à collier (Fig. 7) : la zone à forte densité située au nord-ouest de Bruxelles correspond à la zone du plateau du Heysel où l'espèce a été initialement introduite. Les carrés occupés au nord-est sont nouveaux pour l'espèce. On constate en outre une densification de l'occupation au sud-ouest qui correspond grosso-modo à la vallée de la Woluwe. Les résultats actuels témoignent déjà de l'accroissement de la population établi lors des comptages au dortoir d'Evere.

Le recensement détaillé, par carré, des espèces communes est facultatif mais ne peut qu'être encouragé car il est susceptible de fournir des informations précieuses. Ainsi, l'inventaire des territoires de Rougequeue noir a permis de localiser 12 territoires sur le km<sup>2</sup> du carré 37A dans le quartier de la gare du Midi (Fig. 8). Cette assez forte densité s'explique par l'abondance de vieux bâtiments riches en cavités dans les quartiers anciens; par contre, l'espèce est rare à absente dans les zones récemment reconstruites ou rénovées. Une augmentation locale est vraisemblable par comparaison avec un recensement effectué en 1970 dans le centre-ville, cette densité restant toutefois du même ordre de grandeur que celles observées dans des villages traditionnels.



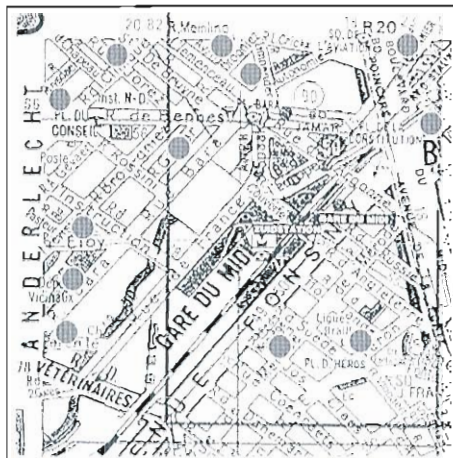


Photo 3 - Hêtraie de la forêt de Soignes à Auderghem. L'avifaune se compose surtout d'arboricoles. Certaines espèces sont peu abondantes (Pinson des arbres, Etourneau, e. a.), d'autres ont disparu (Pouillot siffleur, Rougequeue à front blanc). - Beech plantation in the forest of Soignes in Auderghem. Avifauna mainly consist of arboreal birds. Some species are not abundant (Chaffinch a.o.), some others have disappeared (Wood Warbler, Redstart, Starling).

Concernant les espèces plus rares, l'analyse des résultats ne présente le plus souvent pas encore d'intérêt, car trop fragmentaire. Cependant, quelques informations marquantes peuvent déjà être relevées :

- la nidification du Hibou moyen-duc au parc Duden (D. Rabosée) constitue une progression vers la ville par rapport à l'atlas précédent, où l'espèce n'était signalée qu'en forêt de Soignes et en périphérie de la ville;
- la nidification du Rossignol philomèle à proximité immédiate de la Gare du Midi, dans un îlot de friches au sein du tissu urbain; aucune nidification certaine de cette espèce n'avait pu être établie entre 1989 et 1991 (à l'époque, nicheur possible dans dix carrés);
- la Chouette chevêche n'était signalée qu'à Anderlecht en 1989-91. Elle s'y maintient (10 territoires en 2000 contre 7 à 8 précédemment) et s'est cantonnée en 2000 à proximité du marais de Ganshoren (J. Rommes);
- la nidification probable à Auderghem, en lisière de la forêt de Soignes (N.-D. au Bois) de la Grive litorne, jusqu'ici nicheur occasionnel à Bruxelles, et de la Locustelle tachetée, au même endroit que le seul contact d'oiseau cantonné dix ans plus tôt;

Fig. 8 - Exemple de cartographie d'espèce répandue : 12 territoires de Rougequeue noir dans le carré 37A. - Example of a common species cartography : 12 territories of the Black Redstart in the square 37A.



- la disparition du Pipit des arbres comme nicheur en clairières forestières replantées à Auderghem où apparaissent par contre la Rousserolle verderolle et l'Hypolaïs icterine;
- la multiplication et la progression des exotiques : installation de l'Ouette de Magellan, de la Perruche alexandre et du Cygne noir, progression du Canard mandarin et de la Perruche à collier, nidification attendue de la Bernache du Canada (estivant);
- les observations de Faucon pèlerin se multiplient en région bruxelloise : gare du nord, Stuyvenberg, en chasse dans le parc du Palais royal, séjour d'un oiseau sur le World Trade Center (M. Janssens, F. Hidvegi, D. Rabosée). Elles résultent d'une progression générale de l'espèce dans le pays (environ 15 couples en 2000) et notamment de la nidification en bordure de la Région de Bruxelles-Capitale à Drogenbos et Vilvoorde. Une nidification en pleine ville (quartiers Nord) est soupçonnée mais non établie;
- l'ensemble de la population de l'Hirondelle de fenêtre est suivie chaque année dans le cadre du programme de surveillance. La régression est très importante (Fig. 9).

## Perspectives

La connaissance de l'avifaune dans une zone urbaine permet d'appréhender une des multiples facettes de la diversité biologique en ville. Elle permet aussi une approche des conditions écologiques auxquelles cette avifaune peut ou non s'adapter. Dans ce contexte, les enquêtes faunistiques utilisant des groupes considérés comme de bons bioindicateurs et facilement observables ont une valeur particulière. Le programme de surveillance mis en place à Bruxelles, dont l'Atlas est une pièce centrale, permet une réponse pertinente. A son terme, l'Atlas pourra ainsi constituer un bon signal de la santé environnementale de la Région. On peut toutefois craindre dès à présent que de multiples signes de dégradation ne doivent être mis en évidence.

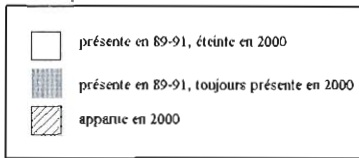


Fig. 9 - Déclin de la population d'Hirondelle de fenêtre depuis le premier atlas (1989-1991). - Decline of the House Martin since the first Atlas (1984-91)

SUMMARY - The new atlas of breeding birds of Brussels : 2000-2002. Description and first results. The new atlas aims at evaluating to what extent changes occurred since the first atlas of the Brussels avifauna was carried out ten years ago. Furthermore this new atlas takes place in the larger context of the regional atlases that will cover whole of Belgium by the year 2005. This project aims at establishing the distribution and evaluating the abundance of all breeding birds (including exotic species) in the 19 towns of the Brussels region, covering about 162 km<sup>2</sup>. At the end of the first year of field study, a part of the territory has been surveyed and the first results are presented.

PLe

REMERCIEMENTS - Le projet est en partie financé dans le cadre de la surveillance de l'Etat de l'Environnement bruxellois coordonné par l'IBGE que nous remercions pour son soutien. Des conseils et indications précieuses nous ont été donnés par les coordinateurs du premier Atlas, en particulier Didier Rabosée. L'Atlas ne pourrait toutefois exister sans la contribution et l'engouement des observateurs bruxellois. Nous leur devons remerciements et encouragements afin que puisse être mené à bien un projet qui est aussi le leur.

## Bibliographie

- RABOSÉE, D. (Coord.) (1995) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles 1989 - 1991*. Aves, Liège, 304 pages.
- WEISERBS, A. & JACOB, J.-P. (1998) : Résultats d'un programme de suivi de l'avifaune nidificatrice urbaine : l'exemple de Bruxelles de 1992 à 1998. *Aves* 35 : 152 - 154.
- VERMEERSCH, G. & ANSELIN, A. (2000) : Le projet d'atlas des oiseaux nicheurs en Flandre 200 - 2003 : où en sommes-nous? Communication à la journée d'Etude Aves du 26 novembre 2000, Namur.
- JACOB, J.-P. (2000) : L'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie : 2001 - 2005. Communication à la journée d'Etude Aves du 26 novembre 2000, Namur. *Aves* 37 : 85.